



Moniteur belge

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26061046

Déposé / Reçu le

05 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **1023 818 073**

Nom

(en entier) : **CABINET INFIRMIER MERLIN LAETITIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Colonne 1A - 1080 Bruxelles**

Objet de l'acte : Modification adresse siège social.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/03/2026 :

En application des statuts, l'assemblée générale décide de déplacer le siège social de la société, avec effet au 13 mars 2026 :

De : Rue de la Colonne, 1A – 1080 Bruxelles.

A : Chaussée de Lille 479/2 7501 Tournai-Orcq

Cette décision est prise à l'unanimité.

Il est en outre donné mandat à Madame Laetitia Merlin pour faire publier cette décision aux annexes du Moniteur belge, ceci dans les plus brefs délais.

Merlin Laetitia

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).